



Paris, janvier 2016

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les élus,

Début 2015, le Défenseur des droits vous a adressé des dépliants destinés aux publics que vous accueillez, afin de présenter au plus grand nombre les missions de l'Institution que j'ai l'honneur de diriger.

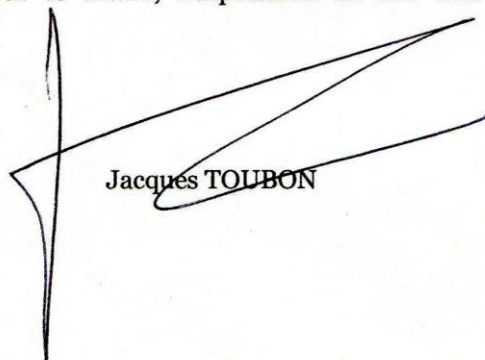
En effet, préserver les droits des usagers dans leurs relations avec les services publics, défendre les droits de l'enfant, lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité, veiller au respect de la déontologie par des personnes exerçant des activités de sécurité constituent les principaux axes d'intervention et d'action du Défenseur des droits.

Pour ce faire, au plus près de vos administrés, le réseau des 400 délégués du Défenseur des droits présents en métropole et outre-mer dans plus de 600 points d'accueils reçoivent, informent, orientent le public et traitent directement la quasi-totalité des réclamations qui leur sont soumises. Leurs coordonnées et leurs lieux de permanence sont disponibles sur le site www.defenseurdesdroits.fr.

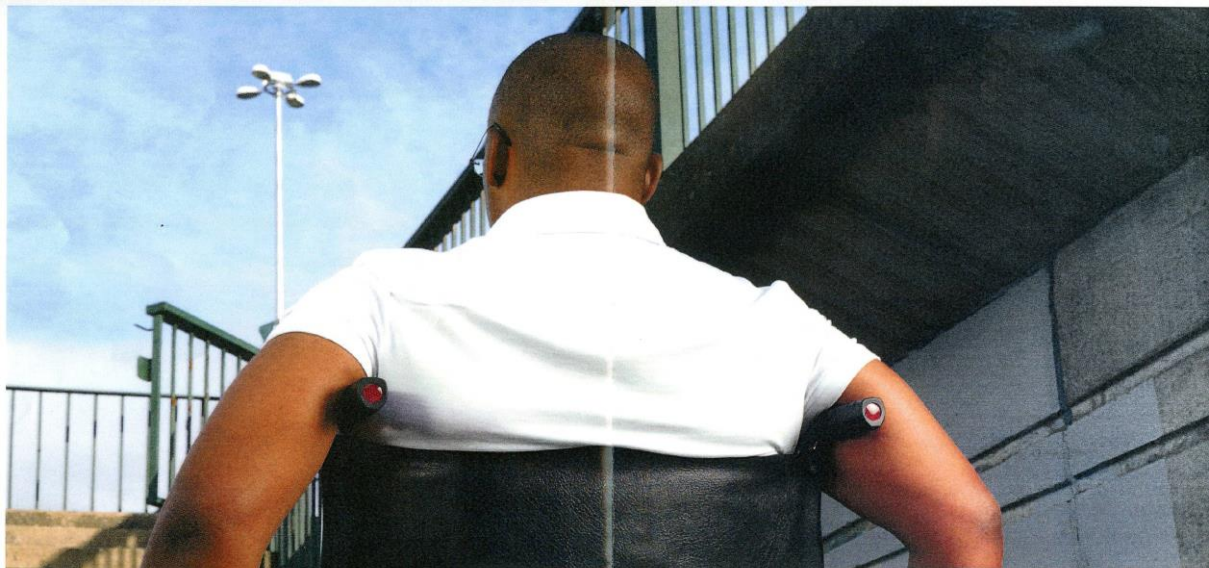
Dès ma nomination, j'avais décidé de faire de l'accès aux droits un axe prioritaire, en donnant une nouvelle impulsion aux actions de promotion des droits et de l'égalité, qui visent à former et à informer en amont pour lutter contre les préjugés, les comportements illicites et œuvrer pour des relations sociales apaisées.

C'est dans cet objectif, qui revêt dans la période actuelle une importance particulière, que je vous fais parvenir à nouveau en ce début d'année 2016, les sept affiches illustrant le rôle et les missions du Défenseur des droits, afin d'informer les publics que vous recevez des compétences et de l'appui que peut leur apporter l'Institution.

En vous remerciant par avance pour la diffusion de ces documents, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma très vive considération.

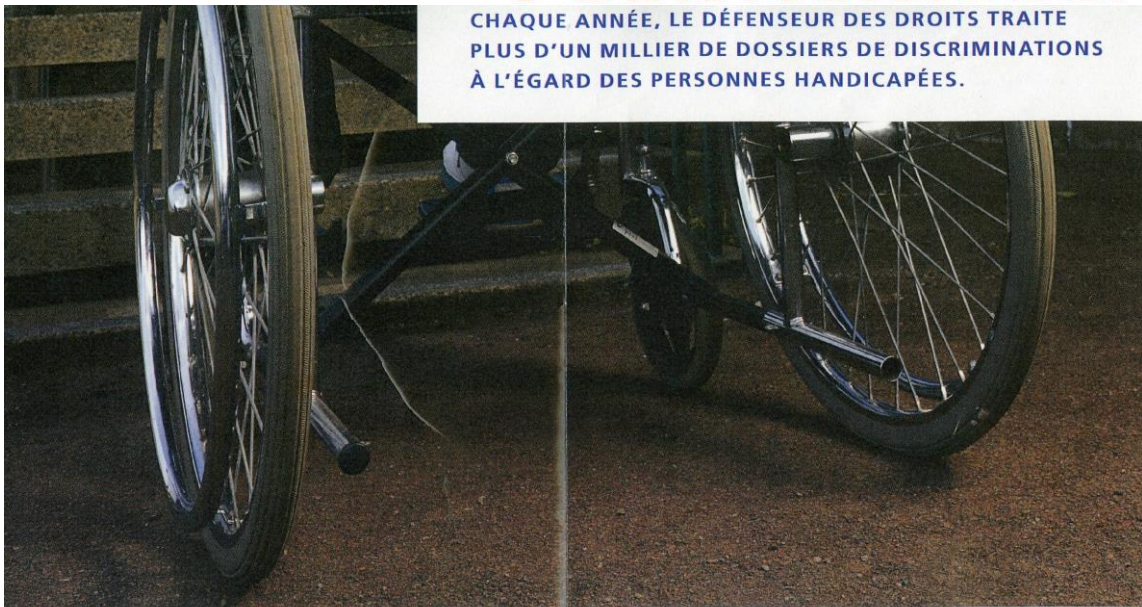


Jacques TOUBON



ÊTRE DÉFENDU EST UN DROIT POUR MOI AUSSI !

CHAQUE ANNÉE, LE DÉFENSEUR DES DROITS TRAITE PLUS D'UN MILLIER DE DOSSIERS DE DISCRIMINATIONS À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES.



Contactez
le défenseur des droits
www.defenseurdesdroits.fr
09 69 39 00 00

**LE DÉFENSEUR
DES DROITS**
Le droit en action

